

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-797903

159521

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9622 Société : RAM

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : SATTI ABDERRAHMAN

Date de naissance : 1959

Adresse : AV 09 AVRIL RUE SANABIL ZKTOU NROS TETOUAN

Tél. : 0688563123 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الدكتور بن شقرون محمد
اختصاصي في أمراض الغدد والتغذية - أمراض السكري
10. شارع المقاومة الطابق الأول - تيتوان
29/04/2023

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

BAKKALI Naïma

Age : 59

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie :

Hypothyroïdie + Dépression

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : TETOUAN

Le : 3/5/2023

Signature de l'adhérent(e) :

[Signature]

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

N° W21-797903

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 9622

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/04/23	C		2500H	INF: INP: 16110373 شخصي لمرض الفم والتهاب سارع المقاومة الطبية الأولى - القاصص

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie BIROUNI Rabia AKTAOU PHARMACIENNE 102, Av. Abdelkhalak Torres - Tétouan Tél : 05 39 97 30 10	29/04/23	373,00

[illegible][illegible]

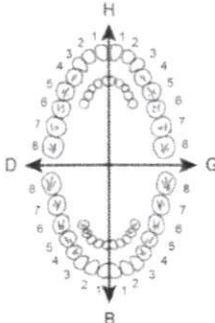
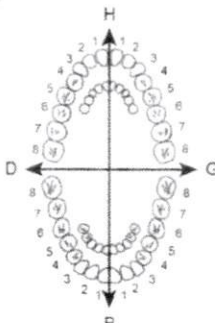
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	DNP :								
				COEFFICIENT DES TRAVAUX								
				MONTANTS DES SOINS								
				DEBUT D'EXECUTION								
				FIN D'EXECUTION								
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES 	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">H</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <th colspan="2">B</th> </tr> </tbody> </table>			H		25533412	21433552	00000000	00000000	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H											
	25533412	21433552										
	00000000	00000000										
	B											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>D</th> <th>G</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </tbody> </table>			D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	MONTANTS DES SOINS		
	D	G										
	00000000	00000000										
	35533411	11433553										
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession											
			DATE DU DEVIS									
			DATE DE L'EXECUTION									

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr BENCHEKROUN MOHAMED

Spécialiste

Endocrinologie-Diabétologie-Goitre

الدكتور بن شقرون محمد

إختصاصي

أمراض السكري والغدد

29/04/23
Tétouan Ig: : تظوان في

- ☐ TSH US ☐ T4 LIBRE ☐ T3 LIBRE
☐ THYROGLOBULINE
☐ CALCITONINE BASALE
☐ AC.ANTITHYROGLOBULINE
☐ AC.ANTI-TOP
☐ AC.ANTI RECEPTEUR TSH
☐ CORTISOL A 8 H ☐ CORTISOL A 16 H
☐ CORTISOL LIBRE URINAIRE (FLU)
☐ FSH- LH
☐ PROLACTINEMIE A JEUN
☐ TESTOSTERONE
☐ DELTA 4 ANDROSTENEDIONE
☐ 17 HYDROXY PROGESTERONE
☐ SULFATE DE DHA
☐ 17 BETA ESTRADIOL
☐ PROGESTERONE
☐ STH ☐ IG F1 ☐ IG FB P3
☐ PARATHORMONE INTACTE
☐ META ET NORMENTANEPHRINES URINAIRES
☐ PSA

- ☐ GLYCEMIE A JEUN ☐ GPP
☐ HBA1C
☐ CREATININE - UREE
☐ CLEARANCE DE LA CREATININE URINAIRE
☐ CHOLESTEROL LDL- CHOLESTEROL TOTAL
☐ CHOLESTEROL HDL ☐ TG
☐ NFS ☐ VS ☐ CRP
☐ MICROALBUMINURIE DES 24 H
☐ ECBU+ANTIBIO GRAMME
☐ CALCEMIE - PHOSPHOREMIE
☐ ACIDE URIQUE
☐ 25 HYDROXY VIT D2 et D3
☐ PEPTIDE C SANGUIN
☒ AC. AHTIGLUTAMATE DÉCARBOXYLASE
☐ FERRITINE PLSMATIQUE
☐ TEST AU CARBON 13
☐ ASAT - ALAT
☐ CA 19 - 9
☐ Test Elisa (HELICOBACTER PYLORI)
☐ IONOGRAMME SANGUIN

Dr. BENCHEKROUN Mohamed
Spécialiste en endocrinologie et maladies
métaboliques- Diabétologie - Nutrition
10, Av Al Moukawama 1^{er} étage Tétouan
Tél: 05 39 70 30 13

Dr. BENCHEKROUN MOHAMED

Spécialiste

Endocrinologie - Diabétologie - Goitre

Maladies Métaboliques

Diabète - Maladies des glandes

Troubles hormonaux - Cholestérol

Stériorité - Ménopause - Obésité - Nutrition

الدكتور بن شقرون محمد

اختصاصي

أمراض السكري والغدد

الغدة الدرقية - الإضطرابات الهرمونية

الكولسترول - العقم - السمنة - التغذية

Tétouan le:

تطوان في:

M^{me} Rakketi. Naima

29/04/23

N° 78772

- Losita 10mg:

119.80 x 2

N° 78773

36.70 x 2

- Anxiol 6mg:

- Ferplex. ayp. lav

60.00 x 1

373,00

Pharmacie BIROUNI
Rakia AKTAOU
PHARMACIENNE
102, Av. Abdelhak Torres - Tétouan
Tél: 05 39 87 30 10

Dr. BENCHEKROUN Mohamed
Spécialiste en endocrinologie et maladies
métaboliques - Diabétologie - Nutrition
10, Av Al Moukawama 1^{er} étage Tétouan
Tél: 05 39 70 30 13

Traitement de 3 mois
Renouvelable

1. Dénomina du médicament : ANXIOX 6 mg, comprimé quadrisécréable

(Bromazépan)

Validez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'information à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables décrits grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

2. Composition du médicament

Bromazépan :
Composition :
ANXIOX 6 mg, comprimé quadrisécréable, "taille", séché par le procédé de séchage à l'air.

3. Classe pharmacothérapeutique ou le type d'activité
ANXIOX appartient à la classe des benzodiazépines, plus précisément à la classe des benzodiazépines à action anxiolytique.

4. Indications thérapeutiques
Ce médicament est prescrit dans le traitement de l'anxiété lorsque celle-ci est associée à des troubles du sommeil, ou en prévention d'un traitement des troubles du sommeil.

5. Posologie
Respectez toujours la posologie indiquée par votre médecin. En cas de doute, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

La posologie est strictement individuelle et il n'est pas possible de définir une dose unique.

Mode et voies d'administration :
Prenez le médicament avec un verre d'eau.

La durée du traitement doit être aussi brève que possible et ne devrait pas dépasser 8 à 12 semaines (voir Mises en garde).

6. Contre-indications
ANXIOX est contre-indiqué dans les cas suivants :

- allergie connue à cette classe de produits ou à l'un des composants du médicament.

- insuffisance respiratoire grave.

- syndrome d'apnée du sommeil (pauses respiratoires pendant le sommeil).

- maladie du foie.

- myasthénie (maladie caractérisée par une tendance excessive à la fatigue musculaire).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

7. Effets indésirables
Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Effets indésirables graves : Les effets indésirables graves sont les suivants :

- augmentation proportionnelle à la dose, de la fréquence et de la durée du sommeil.

- augmentation de la fréquence et de la durée du sommeil.

- augmentation de la fréquence et de la durée du sommeil.

- augmentation de la fréquence et de la durée du sommeil.

- augmentation de la fréquence et de la durée du sommeil.

- augmentation de la fréquence et de la durée du sommeil.

- augmentation de la fréquence et de la durée du sommeil.

- augmentation de la fréquence et de la durée du sommeil.

- augmentation de la fréquence et de la durée du sommeil.

- augmentation de la fréquence et de la durée du sommeil.

- augmentation de la fréquence et de la durée du sommeil.

- augmentation de la fréquence et de la durée du sommeil.

- augmentation de la fréquence et de la durée du sommeil.

8. Précautions d'emploi

La déclaration des effets secondaires est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque des médicaments.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, il est recommandé de consulter votre médecin.

احتمال ظهور البرق في الاسود نتيجة حرق الخشب

FERPLEX® 40 mg
Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Flacons buvables

PPV 60,00 Dhs

6 118001 440016



TETOUAN le: 29/04/2023

FACTURE N° 39530/2023

Médecin

Docteur BENCHEKROUN MOHAMED

Nom du patient

MME BAKKALI NAIMA

Examens

- TSH- NFS

Cotation

B 322

Montant

355,00 DH

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de: TROIS CENT CINQUANTE CINQ DIRHAMS

المختبر المركزي تطوان
LABORATOIRE CENTRAL TETOUAN
Dr. Rachid ISMAILI
Médecin Biologiste
Av. des Far, Imm Essaka 2 N°8
Tel/Fax: 05 39 71 66 62 Urgences: 06 53 75 50 83



Prélèvement du : 29/04/2023 à 08:53

Résultats édités le: 29/04/2023



MME BAKKALI NAIMA

Dossier N° 23D299

Prescripteur: Docteur BENCHEKROUN MOHAMED

Page: 1/2

HEMOGRAMME
(Sur Automate Pentra XL80)

NUMERATION

		Valeurs de référence
		Femme
GLOBULES BLANCS.....	5 700 /mm ³	4 000 à 10 000
GLOBULES ROUGES.....	4,5 M/mm ³	3,8 à 5,4
HEMOGLOBINE.....	14,2 g/dL	12 à 16
HEMATOCRITE.....	41,2 %	37 à 47
VGM.....	92,0 µ ³	82 à 98
TCMH.....	31,7 pg	27 à 33
CCMH.....	34,5 g/dL	32 à 36
PLAQUETTES.....	262 10 ³ /mm ³	150 à 400

FORMULE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES.....	55,6 %	
Soit	3169 /mm ³	1 800 à 7 500
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES.....	2,9 %	
Soit	165 /mm ³	0 à 500
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES.....	0,5 %	
Soit	28 /mm ³	0 à 100
LYMPHOCYTES.....	36,2 %	
Soit	2063 /mm ³	1 000 à 4 500
MONOCYTES.....	4,8 %	
Soit	274 /mm ³	200 à 1 000

المختبر المركزي تطوان
LABORATOIRE CENTRAL TETOUAN
ANALYSES MEDICALES
Dr. Rachid ISMAILI Médecin Biologiste
Av. des FAR, Imm. Essaka 2 N°8
Urgences: 06 53 75 50 83
Tél: 05 39 72 06 50 / Fax: 05 39 71 66 62

Prélèvement à domicile sur rendez-vous Tél: 0539 72 06 50 - 0653 75 50 83 RDV PCR: 0658 84 20 83



Prélèvement du : 29/04/2023 à 08:53

Résultats édités le: 29/04/2023



MME BAKKALI NAIMA

Dossier N° 23D299

Prescripteur: Docteur BENCHEKROUN MOHAMED

Page: 2/2

HORMONES SANG

TSH ultrasensible

Valeurs de référence

Technique: Electrochemiluminescence immunoassay (ECLIA) Roche

Résultat: 3,10 μ UI/ml

Valeurs usuelles:

Adultes:

Euthyroidie: 0,25 - 5,0 μ UI/ml.

Hyperthyroidie: < 0,25 μ UI/ml.

Hypothyroidie: > 5,0 μ UI/ml.

N-Nés, Nourissons, Enfants, Adolescent:

Age	Filles (μ UI/ml)	Garçons (μ UI/ml)
01 à 30 jours	0,72 à 13,1	0,52 à 16,0
01 mois à 06 ans	0,46 à 8,1	0,55 à 7,1
06 ans à 18 ans	0,36 à 5,8	0,37 à 6,0

Total de pages: 2